



● Pôle emploi

Mouvement du 20 novembre (p 6)

**Pour faire plier
le gouvernement**



● Pôle emploi

Le Lab (p 7)

**La régression
en mode startup**

modes d'emplois



Numéro 65 | Hiver 2019 | 1,50 € | Journal du Syndicat National Unitaire de Pôle Emploi FSU | Fédération Syndicale Unitaire

www.snufsu.fr

● dossier (p 2 à 5)

Gilets jaunes en métropole et dans les Drom

Quand le peuple se soulève



● à pôle emploi

Instances représentatives (p 9)

**Les droits des agents
sont menacés**

● secteur cadres

Cap 22 (p 10 et 11)

**Pôle emploi ciblé
par le rapport**

● luttes

Transhumanisme (p 12 et 13)

**L'idéologie barbare
du progrès sans limite**

● solidarité

Guerre de 1914-1918 (p 14 et 15)

**Fusillés pour l'exemple
les oubliés de la justice**

● écologie

Agriculture alternative (p 16)

**Des coquelicots
contre les pesticides**

● international

Brésil (p 17)

**La crise démocratique
continue**

L'année où tout peut basculer

L'année qui vient risque d'être mouvementée. Une année où tout peut basculer, entre le jeu de massacre du gouvernement et un mouvement social, réunissant syndicats et Gilets jaunes, qui pourrait s'avérer déterminante ! Car le gouvernement prévoit de dérouler ses réformes sans faiblir. La refonte des minima sociaux est prévue pour l'horizon 2020 avec la création d'une nouvelle allocation : le revenu universel d'activité. Refonte qui se substituera aux allocations logement, au RSA, à la prime d'activité, et prévoira un accompagnement de retour à l'emploi.

Le train des réformes, c'est aussi celui de l'assurance chômage. Les négociations concernant l'indemnisation du chômage ont commencé le 9 novembre et doivent aboutir à un accord le 25 janvier. Trois mois pour négocier. Si aucun accord n'est signé, le gouvernement reprendra la main. Révision du calcul des droits et des critères d'accès à l'allocation chômage, tentative de forfait : les propositions du Medef vont bien au-delà des demandes d'économie du gouvernement, tout en refusant la taxation des contrats courts et la question de la permittence. Le budget de fonctionnement de Pôle emploi est également mis en cause avec la proposition d'une participation égale de l'État et de l'Unedic. La direction générale de Pôle emploi n'est bien évidemment pas en reste.

Les négociations tripartites État-Unedic-Pôle emploi ne débiteront réellement que début janvier, en parallèle des négociations sur l'assurance chômage. Mais la direction de Pôle emploi a déjà annoncé la couleur via ses propositions délivrées au travers de la concertation interne avec le développement de la visioconférence et de la dématérialisation des services ; tandis que l'Unedic insiste sur le contrôle et que le décret du 30 décembre prévoit un renforcement des sanctions.

Donc si nous devons nous souhaiter les meilleurs vœux possibles pour 2019, c'est de continuer la mobilisation, à Pôle emploi et au niveau interprofessionnel, pour sauver ce qu'il reste des services publics, et ensuite se battre pour conquérir de nouveaux droits. ●

Delphine Cara

Secrétaire générale du SNU Pôle emploi FSU

● Gilets jaunes

Construire un large

Depuis deux mois, les Gilets jaunes incarnent un véritable mouvement populaire. Il s'agit à présent de se structurer et de se coordonner avec les syndicats de lutte pour faire efficacement front contre le gouvernement.

Depuis bientôt deux mois, les Gilets jaunes envahissent les ronds-points, les péages, les places et les avenues. Le 17 novembre, ce furent près de 3 000 lieux bloqués ou envahis par environ 300 000 personnes, selon les chiffres du gouvernement ! Certains ont cru à un feu de paille, mais le mouvement s'est pourtant inscrit dans la durée avec comme point d'orgue hebdomadaire les grandes manifestations du samedi. Car ce qui est passionnant depuis le début du mouvement, c'est son originalité : peu de structuration, des identités très diverses, des citoyennes et citoyens en large partie éloignés des appareils politiques et syndicaux.

Des revendications sociales

Mais si leurs revendications paraissent parfois confuses, elles sont avant tout sociales et le mouvement des Gilets jaunes est fondamentalement une révolte contre la vie chère ! En deux mois, on a pu voir comment la question du prix du carburant a progressivement fait place à une critique de la précarisation de la population et à une dénonciation du mépris des classes dirigeantes. Autre trait marquant, les Gilets jaunes manifestent leur désaveu à l'égard de la démocratie représentative. Qui prétend donc nous représenter ? Qui n'a jamais fait quelque chose pour

nous ? Quels intérêts servent en réalité ces élus parlementaires ? C'est la mascarade de la démocratie représentative qui se fissure depuis deux mois.

Structurer le mouvement

Enfin, on trouve une grande défiance à l'égard des partis et des syndicats. Comment s'en étonner ? Le Parti socialiste mène une politique de droite depuis 1983, soit deux ans après son accession au pouvoir en 1981. Les syndicats quant à eux n'ont jamais réussi à s'opposer efficacement aux différentes restructurations capitalistes qui s'enchaînent depuis les années 1970. Le discours présidentiel du 10 décembre était destiné à calmer la mobilisation. Gageons que cela ne suffira pas : le président des patrons n'a même pas concédé des miettes, il a continué son programme en douce. L'augmentation du Smic n'en est pas une, puisque ce n'est pas une augmentation de salaire, mais une augmentation financée par les dépenses publiques ! Cela revient en réalité à augmenter – très légèrement – la prime d'activité. Et cela en intégrant les augmentations déjà annoncées pour 2020 et 2021 ! La défiscalisation des heures supplémentaires est une contre mesure absolue : elle invite les travailleurs à bosser plus, donc les patrons à embaucher moins tout en payant moins de cotisations sociales ! Enfin, la suppression de l'augmentation de la

CSG sur les petites retraites va continuer à justifier le démantèlement des services publics et des organismes sociaux.

Il s'agit maintenant pour le mouvement de se structurer et de se coordonner avec les organisations syndicales de lutte (FSU, SUD et CGT). Objectifs : grève et blocage de l'économie. Il faut donc impérativement que les Gilets jaunes se dotent d'une équipe de représentants mandatés et contrôlés par la base avant que les médias désignent quelques tribuns télévisuels, et que le gouvernement identifie quelques leaders autoproclamés sans légitimité. Il faut favoriser partout où c'est possible l'organisation d'assemblées générales démocratiques, et peut-être même des états généraux du mouvement, auto-organisés et indépendants, qui permettraient de construire un pouvoir populaire face au gouvernement. Dans le même temps, il est essentiel que les syndicats de lutte s'associent aux Gilets jaunes pour que les samedis de colère se transforment en lundis de grève, reconductibles les mardis, mercredis, etc.

La place des syndicats

Tous ensemble, il pourrait enfin devenir possible d'inverser la logique capitaliste et de poser les vrais débats concernant un régime réellement démocratique, de véritables services publics et un meilleur partage des richesses. ●

Adèle Salem

mouvement social



Le SNU exprime son soutien à la révolte des Gilets jaunes

Lors de la dernière réunion de son Instance nationale de secteur qui s'est déroulée du 10 au 13 décembre, le SNU Pôle emploi FSU a rédigé une motion de soutien à la révolte des Gilets jaunes dont nous publions le texte dans son intégralité.

Les colères qui s'expriment depuis un mois dans notre pays sont venues confirmer avec les propres formes et outils du mouvement des Gilets jaunes ce que le SNU dénonce depuis plusieurs années : la fracture et le sentiment d'abandon immense que les politiques libérales choisies par les gouvernements successifs ont favorisé, la précarisation et la fragilisation de l'accès aux droits essentiels des catégories sociales les plus démunies. Le SNU Pôle emploi comprend d'autant plus ces colères que certaines revendications sont depuis toujours portées par notre organisation sans aucune prise en compte par les gouvernements successifs : hausse significative du Smic, indexation des

retraites sur l'inflation, augmentation des minima sociaux, suppression de la CSG sur les retraites, créations d'emplois, retour de l'ISF, remboursement du CICE, revalorisation de tous les salaires et des traitements des fonctionnaires, des services publics présents sur l'ensemble des territoires, une meilleure répartition des richesses, l'exigence de justice sociale et fiscale et une démocratie qui fasse en sorte que l'ensemble des dispositifs et procédures permettent d'augmenter l'implication des citoyennes et citoyens dans la vie politique et d'accroître leur rôle dans les prises de décisions. À ce titre, le SNU considère que les réponses apportées le 10 décembre par le président de la République ne régle-

ront en rien la crise actuelle et risquent même de renforcer la contestation. Le SNU condamne les tentatives de récupération des mouvances d'extrême droite. S'il condamne toute forme de violence, le SNU peut comprendre que celle de certains Gilets jaunes est l'expression d'une exaspération face à la violence économique, politique et sociale du système. Le SNU Pôle emploi condamne tout particulièrement les violences policières qui ont eu lieu ces dernières semaines, qu'elles soient envers les Gilets jaunes, les lycéens, les étudiants ou à l'encontre de simples citoyens. Le nombre farouche d'interpellations préventives, véritable atteinte à la liberté d'expression des citoyennes et citoyens, inter-

roge sur la notion même de « maintien de l'ordre public » appliqué par le gouvernement.

Les violences policières à l'égard des lycéens et étudiants sont particulièrement choquantes et totalement disproportionnées. Elles instrumentalisent le contexte politique pour museler la jeunesse et créer un traumatisme durable. Le SNU dénonce cette répression brutale et apporte tout son soutien aux syndicats enseignants, dont nos camarades de la FSU, qui sont en première ligne dans ce combat.

Le SNU ne peut pas être absent des mouvements sociaux qui appuient ces légitimes revendications et prendra toute sa place pour les soutenir. ●

● Gilets jaunes à la Réunion

A forse ranpli lo kalbass li

À La Réunion, le mouvement des Gilets jaunes a gagné l'ensemble de l'île. L'injustice sociale, le chômage et la pauvreté expliquent l'ampleur de la mobilisation. Et les mesures gouvernementales ne sont visiblement pas à la hauteur des attentes de la population.

Ce sont les gouttes de gasoil et d'essence qui ont fait déborder le baril, mais le mal est tellement plus profond ! Les manifestations des Gilets jaunes à la Réunion sont un véritable phénomène historique. En effet, les derniers événements populaires qui ont secoué l'île datent de février-mars 1991 – les « événements du Chaudron » – qui s'étaient limités à la micro région du chef-lieu (St-Denis). Le mouvement des Gilets jaunes a quant à lui affecté l'ensemble de l'île. Il est vrai qu'à force de ne plus écouter le peuple, de favoriser le maintien au pouvoir de vieux dinosaures de la politique locale qui répètent les mêmes rengaines, se font mandater jusqu'à cinq fois consécutives au sein des sociétés publiques locales et des communautés de communes, jouissant de la misère du peuple et entretenant la précarité, un mouvement devenait inévitable. Pourtant, ses habitants sont connus pour leur grande tolérance et leur capacité à patienter. Mais il y a une limite à tout !

Un seuil de pauvreté record

En 2017, la population active de La Réunion est de 343 000 pour 820 000 habitants ; le taux de chômage dépasse les 23 % ; 40 % de la population réunionnaise vit en dessous du seuil de pauvreté ; et les prestations sociales constituent la première source de revenu d'un quart des Réunionnais. De plus, le pouvoir d'achat est beaucoup plus faible que sur l'espace hexagonal. Compte tenu de l'octroi de mer¹, des frais liés au coup du transport des produits venus de l'hexagone ou d'ailleurs (fret aérien et maritime), les prix à la Réunion sont en moyenne supérieurs de 25 à 35 % à ceux de la métropole.

Le mouvement s'est déclenché à l'occasion de celui de la métropole le 17 novembre dernier. Il se caractérise par les moyens utilisés pour coordonner les actions : les réseaux sociaux. Grâce à leur fluidité, les barrages se sont installés très rapidement partout dans l'île. Le moment était venu pour que la population se fasse entendre et que ses revendications puissent s'exprimer. Partis de rien, les Gilets jaunes ont été soutenus par une population acquise à leur cause. Ils ont immédiatement manifesté le ras-le-bol populaire, animés par une envie de tout bouleverser, de tout remplacer. Le mouvement, très peu organisé, s'est installé comme une marée venue de nulle part, voulant prendre le pouvoir, instaurant une nouvelle forme de démocratie. En bloquant les carrefours, les grands axes et le port, l'objectif était atteint : bloquer l'économie réunionnaise afin de faire réagir le gouvernement. Et ce, en écartant volontairement les élu-es locaux, syndicats, maires, député-es, sénateurs, région, département : ces corps intermédiaires entre la population et l'État. Trop d'écarts s'étaient creusés entre cette population et ces soi-disant relais.

Au bout de trois jours de blocage de l'île, ne voyant rien venir, un certain agacement s'est manifesté suivi par des manifestations de violences à l'initiative de casseurs – surtout la nuit – entraînant des dégradations de magasins et des voitures brûlées. Ces exactions ont obligé le préfet, tapi dans sa forteresse de la préfecture, à prendre des mesures fortes, notamment avec l'instauration d'un couvre-feu sur tout le département. Les difficultés de circulation des biens et des personnes, l'impossibilité de se ravitailler en carburant et en

denrées alimentaires, ont très vite amené les administrations locales à fermer leurs portes : écoles, lycées, universités, mairies, centres de formation, chambres consulaires... La Réunion était en alerte rouge.

Oser croire que les Réunionnais se rendormiront gentiment bercés par le doux espoir d'une vie meilleure relève de l'utopie.

Notons que cette crise a été très mal gérée par la direction régionale de Pôle emploi. Malgré les nombreuses recommandations du SNU ainsi que d'autres syndicats, elle n'a pas hésité à faire prendre des risques inconsidérés aux agents en maintenant l'activité malgré des unités fermées au public, certains agents ne sachant pas comment et à quelle heure rentrer chez eux !

Annick Girardin, la ministre des Outre-mer en visite forcée sur l'île, a tenté de désamorcer le conflit en multipliant les rencontres avec les Gilets jaunes, essayant d'écouter, de communiquer, de dialoguer avec eux pendant trois jours sur les barrages. Mais ses séries d'annonces, rassemblées dans son *Livre bleu outre-mer*, n'ont pas convaincu. La première série n'était qu'un rappel du plan pauvreté dévoilé par le gouvernement en septembre dernier. La deuxième portait sur les mesures d'urgence pour les entreprises locales. Le dernier train de mesures, sans doute le plus attendu, concernait le pouvoir d'achat, avec comme principale mesure, une baisse d'au moins 10 % du bouclier qualité-prix². La ministre a dit vouloir mettre en place « un *Panier Pêi* dont la composition changerait

tous les mois et qui permettrait à une famille modeste de quatre personnes de préparer au moins un repas par jour ». Le président de la Région, encouragé par la ministre, a ensuite annoncé un retour du tarif de l'essence à celui de janvier 2017, ainsi que sa démission d'un cumul de mandats très rémunérateur, au titre de l'exemplarité des institutions, réclamée à cor et à cri par les Gilets jaunes. La ministre a ensuite fait savoir qu'elle s'assurerait de la mise en place des recommandations de l'Autorité de la concurrence, notamment concernant les matériaux de construction dont les prix sont, à la Réunion, 39 % supérieurs à ceux de la métropole. Une revendication importante des Gilets jaunes porte sur la transparence des décisions. La ministre a donc annoncé la sélection de 50 Réunionnais par tirage au sort pour accompagner les travaux de l'Observatoire des prix, des marges et des revenus (OPMR)³. La sélection devrait commencer dès janvier. Enfin, une étude sur la refonte de l'octroi de mer doit être mise en œuvre.

La Réunion en alerte rouge

Après s'être engagée à faire le bilan d'ici trois mois sur les mesures engagées, la ministre est retournée en France métropolitaine. Mais devant l'insatisfaction des Gilets jaunes, celle-ci a organisé une réunion en visioconférence depuis Paris via la préfecture et retransmise en direct à la radio et la télévision. À cette occasion, une délégation de Gilets jaunes a remis en main propre au préfet un cahier de doléances sous la forme d'un livre jaune composé d'un ensemble de mesures avec cinq axes majeurs de revendications : la vie chère, l'emploi, le pouvoir d'achat, le manque de transparence et l'annulation de la

fyni par pété

dette fiscale des TPE et PME. De plus, le livre comporte une série de propositions concernant la diminution de l'octroi de mer, des négociations avec les grandes entreprises pour qu'elles baissent leurs marges, un rabot de la taxe foncière ou encore la baisse des taxes sur les produits locaux. Le retour de l'ISF est aussi mentionné.

La rage est toujours présente

Suite à cela, et en attendant les réponses aux doléances formulées, les choses sont plus ou moins rentrées dans l'ordre et la vie locale a repris son cours, laissant derrière elle les stigmates du passage des casseurs ici et là, mais également des pertes économiques énormes pour les PME, les agriculteurs, les artisans... augmentant des difficultés déjà existantes. Certes, les actions les plus visibles – barrages, opérations escargot, blocages de containers au port, marées jaunes devant la préfecture – sont terminées. Pour autant, doit-on considérer que la colère des Gilets jaunes est terminée ? Il serait naïf de penser cela. Après quinze jours de fortes mobilisations, sous le soleil comme sous la pluie, à se relayer et à se faire expulser, sous les gaz lacrymogènes et les grenades assourdissantes, quinze jours durant lesquels notre *peï* a suffoqué, les Gilets jaunes ont décidé de changer de stratégie. Mais la grogne, la colère, cette rage qui les avaient poussés à descendre dans la rue sont toujours présentes. Les revendications n'ont pas évolué, la réalité n'a pas changé. Oser croire que les Réunionnais se rendormiront gentiment bercés par le doux espoir d'une vie meilleure relève de l'utopie. Le mouvement des Gilets jaunes est une prise de conscience, la population réunionnaise est sortie de sa torpeur, de sa timidité.

Les Gilets jaunes de la Réunion ont eu beau chanter *La Marseillaise* sous le drapeau bleu-blanc-rouge et

scander « *liberté, égalité, fraternité* » à s'en casser la voix, beaucoup de Réunionnais ont toujours le sentiment d'être des sous-Français que le Président Macron ignore, sauf à condamner les débordements et remercier les forces de l'ordre. Ici, tout le monde le sait : depuis son élection, Emmanuel Macron ne propose aucune solution pérenne à cette crise qui sévit et s'enlise depuis plusieurs décennies. La Réunion est une poudrière et on ne connaît pas les suites de ce mouvement citoyen. Une chose est sûre, la colère qui a porté le mouvement des Gilets jaunes est une plaie à vif qui ne cicatrifiera pas tant que l'injustice sociale perdurera.

Et les maigres propositions du Président Macron le 10 décembre dernier, n'ont pas convaincu. Pendant les fêtes de fin d'année, une pause s'installe dans l'île, mais tout le monde s'accorde à dire ici que les mesures prises par le gouvernement sont loin d'être à la hauteur ! À bon entendeur... ●

Tony Terrentroy

1. L'octroi de mer en vigueur dans les régions d'outre-mer est applicable à la plupart des produits importés. Il est perçu par l'administration des douanes. Le Conseil régional est seul compétent pour décider du niveau de taxation. Cette taxe rapporte 420 millions à la Région dont 310 sont reversés aux collectivités.

2. Le bouclier qualité prix est une liste de produits de consommation courante vendus à un prix modéré, élaboré en concertation avec l'ensemble des acteurs concernés (transporteurs, importateurs, producteurs, industriels, distributeurs...). Il a été mis en place dans le cadre de la loi relative à la régulation économique des outre-mer du 20 novembre 2012, dite loi Lurel.

3. L'Observatoire des prix, des marges et des revenus (OPMR) est composé de représentants de l'État à La Réunion, de parlementaires, du président de l'association des maires, du président du Conseil régional, de la présidente du Conseil général, des représentants de syndicats de salarié-es et d'employeurs et de personnalités qualifiées. Créé en 2007, il est présidé par un magistrat de la Chambre régionale des comptes.

● *A forse rampli lo kalbass li fyni par pété* : à force de trop remplir la calebasse, elle finit par se casser.



À La Réunion, le malaise social est si profond que le mouvement des Gilets jaunes a pris l'ampleur d'un phénomène véritablement historique.

Une économie sous la coupe des monopoles privés

Les situations de monopoles et d'oligopoles sont présentes à tous les niveaux de l'économie réunionnaise. L'économie de la Réunion est gérée par quelques groupes qui, souvent, organisent des ententes illicites au niveau des prix avec une connivence flagrante, la complicité de l'État représenté par le préfet et d'une grande majorité d'élus des collectivités locales. Cette situation permet à la grande distribution de bénéficier de marges exorbitantes qui favorisent depuis trop longtemps la cherté de la vie. C'est pour cela que ces accapareurs ont toujours refusé qu'une étude sérieuse soit menée sur la formation des prix à La Réunion.

Les hydrocarbures (essence, gasoil, gaz butane, kérosène) sont gérés par une seule société : la Société réunionnaise de produits pétroliers (SRPP) dont les prix sont fixés par le préfet, selon des règles établies. Le Groupe Bernard Hayot (GBH) gère les magasins Carrefour et les marques Renault, Volkswagen, Dacia, Skoda, M. Bricolage, Décathlon, Sorelait (transformation de lait)... Implanté également aux Antilles-Guyane, GBH est devenu un groupe international présent aujourd'hui dans une quinzaine de pays, dont l'Algérie, le Maroc et la Côte d'Ivoire. Le groupe Vindemia, qui est une filiale des magasins Casino, gère tous les supermarchés Score. Lui-même membre du groupe Bourbon filiale de Tereos (ex Béghin-Say) qui gère toute l'industrie sucrière et cannière (sucre, rhum, sirop...) et CBO : compagnie fiduciaire liée à Vindemia et les supermarchés Score, Vival avec les franchises de la Fnac et de la Croissanterie.

Le groupe Ravate détient tous les magasins de quincaillerie-décoration, les matériaux de construction éponymes et une grande partie du prêt-à-porter. Il gère la Cimenterie de Bourbon, dispose d'un certain nombre de franchises : Leroy Merlin, But, Célio, Etam, Du pareil au même, Pimkie, Kiabi, Mango, Maisons du monde, Tati, Lapeyre, Castor, GiFi, Intersport...

● Mobilisation sociale

Faire plier le gouvernement

La grève du 20 novembre à Pôle emploi fut une franche réussite avec un nombre important d'agents mobilisés. Il s'agit maintenant de construire un mouvement qui fera plier le gouvernement. C'est l'objet des nombreuses rencontres qui ont lieu avec différents responsables politiques.

De l'aveu même de la direction, la journée de mobilisation de l'ensemble du personnel du 20 novembre a été une réussite. Plus de 30 % de grévistes selon la direction, près d'un agent sur deux – soit 50 % – pour les organisations syndicales appelantes, l'ensemble du personnel s'est largement mobilisé contre la suppression de postes à Pôle emploi.

Une large mobilisation des agents

Après la suppression de 297 emplois temps plein travaillé (ETPT) en 2017, ce sont 400 ETPT qui sont aujourd'hui supprimés dans le cadre du projet de loi de finances 2019. Et les années à venir devraient confirmer la tendance. Selon le directeur général Jean Bassères, il n'y a pas de quoi s'inquiéter : avec les départs naturels et les gains de productivité attendus, les suppressions de postes sont « supportables par Pôle emploi. » Ces fameux gains de productivité seront obtenus essentiellement par plus de dématérialisation et plus de rationalisation. Les collègues en charge de la gestion des droits en font dès maintenant les frais : des usines à gaz pour traiter les dossiers, des incohérences et des conflits, des dossiers qui étaient simples deviennent compliqués, avec moins de collègues pour les traiter. Les conseillers à l'emploi, quant à eux, font face à des injonctions toujours plus nombreuses pour mettre à distance les demandeurs à coup d'entretiens collectifs ou de visioconférence ! Et prime cette volonté de toujours plus dématérialiser l'accès aux services : toujours plus de mails, fermeture des accueils l'après-midi, inscriptions via internet, multiplication des applications informatiques. Cela fragilise toujours plus les usagers les plus éloignés de l'emploi et creuse les inégalités sociales.

Ces restructurations concernent l'ensemble des services publics : à terme, ce sont 120 000 postes de fonctionnaires qui auront disparu en 2022. L'ensemble des citoyennes et citoyens français sera confronté à la désertification des services publics : des services fermés ou dématérialisés. Nous le vivons tous : mairies, préfectures, Caf, CPAM, impôts, etc. Difficile de rencontrer un agent : internet est désormais la seule clef d'entrée.

■ **Plusieurs groupes parlementaires envisagent de demander une mission d'inspection.**

La grève du 20 novembre à Pôle emploi fut une réussite grâce à la mobilisation des personnels et à une large intersyndicale. Mais maintenant, il faut construire ensemble les conditions d'un mouvement qui fera plier le gouvernement sur son projet de loi de finances. C'est pourquoi l'intersyndicale Pôle emploi a pris contact avec les principaux groupes parlementaires du Sénat et de l'Assemblée nationale ainsi qu'avec le ministère du Travail, afin de porter et d'expliquer nos revendications et les conséquences de ces suppressions de postes à Pôle emploi sur les agents et leurs conditions de travail, mais aussi sur l'ensemble de nos usagères et usagers. Nous avons rencontré Patrice Ivon, conseiller de la ministre du Travail, à deux reprises les 20 novembre et 11 décembre, Pierre Dharéville, député et membre du groupe de la Gauche démocratique et républicaine le 21 novembre, Corinne Ferret, cheffe de file du groupe socialiste et républicain au Sénat le 28 novembre, Gérard Cherpion, chef de file travail-emploi du groupe Les

Républicains à l'Assemblée nationale le 4 décembre. L'ensemble de ces rencontres faisait suite à une première audition devant Sophie Taillé-Polliau et Emmanuel Capus, rapporteurs de la mission travail-emploi au Sénat, dès le 24 octobre.

Rencontres avec les députés

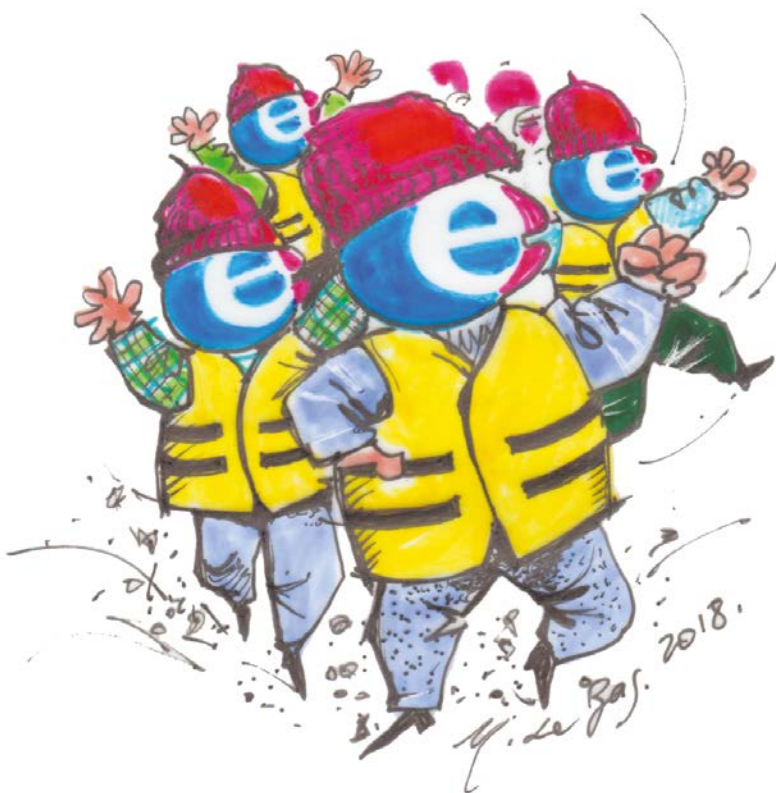
Ces rencontres ont été l'occasion de faire part des charges de travail qui pèsent sur les agents au travers notamment d'une étude francilienne du SNU sur la taille réelle des portefeuilles. Nous avons insisté également sur la fragilisation et l'intensification de la charge de travail des agents en charge de la gestion des droits et l'impact des nouvelles tâches confiées à Pôle emploi (démisionnaires et indépendants), tout ceci dans un contexte de hausse constante du nombre de demandeurs d'emploi (+ 4,5 % en catégories A, B et C au premier semestre 2018). Ce

travail pédagogique en direction des chef-fes de groupes parlementaires a été complété par des interventions de nos sections régionales auprès des député-es locaux.

Nos différents interlocuteurs ont été très attentifs à l'exposé de nos revendications en termes *a minima* de maintien de nos effectifs pour garantir la qualité de notre service public. À l'exception du conseiller de la ministre du Travail, tous nous ont affirmé soutenir nos demandes et plusieurs groupes parlementaires envisagent de demander aux bureaux des assemblées une mission d'inspection sur la situation de Pôle emploi et plus particulièrement sur l'adéquation charges-moyens.

L'intersyndicale se réunira de nouveau le 8 janvier afin de poursuivre ses actions tant au niveau national qu'à travers des établissements régionaux. ●

Le Bureau national du SNU



● Le Lab

Régression en mode startup

Le Lab Pôle emploi est le service où l'on organise la mise en pièce du service public de l'emploi sous prétexte de modernité et de créativité. Des militants ont envahi les lieux lors d'une journée portes ouvertes pour engager le débat. Une expérience édifiante !

Le matin du 20 novembre, à Paris, un groupe de militantes et militants se sont invités au Lab de Pôle emploi. Ces militants font partie du collectif unitaire regroupant les organisations de chômeurs – AC, Apeis, MNCP et CGT chômeurs – et trois organisations syndicales de Pôle emploi : SNU, SUD et CGT. Car le 20 novembre n'était pas qu'une journée de grève à Pôle emploi, c'était aussi les portes ouvertes du Lab Pôle emploi. Portes ouvertes qui figuraient au programme de la semaine de l'innovation publique, initiée dans le cadre de la transformation de l'action publique, tout ça sous la houlette du programme action publique 2022 qui a produit le fameux rapport éponyme...



l'Humanité

Le Lab, créateur de cauchemar

Le Lab invitait donc une quarantaine de personnes d'horizons divers à quatre « kiosques » (novlangue, quand tu nous tiens !), c'est-à-dire des débats autour de thèmes aussi contemporains que « *Open innovation : l'ouverture des données à Pôle emploi* » ; « *Stratégie : la mise en place d'une concertation interne et externe à Pôle emploi* » ou « *plateforme collaborative, POC et innovations dans les régions* ».

Car c'est au Lab Pôle emploi que l'on prépare le cauchemar de demain : dématérialisation, e-learning, ateliers de *team-building*, agences de demain, emploi store, etc. Tout ça dans une ambiance en mode start-up : les locaux sont colorés, des peluches peuplent les tables, les étagères et les espaces ouverts, des jeux de construction s'étalent ici ou là. Partout sur les murs et les sols apparaissent des dessins fun et cools qui viennent illustrer les différents processus de travail. Au Lab, on se croirait quelque part entre le jardin d'enfants et la

chambre d'un ado attardé. C'est fascinant et inquiétant. Et les directions de ce type de structure sont persuadées d'appartenir au futur, elles ont la posture bienveillante des gens à l'aise dans leur époque. Demandez donc au directeur du Lab d'où viennent les agences de demain. Il vous répondra fièrement que c'est en rassemblant des demandeurs et des agents que le personnel du Lab a pu élaborer sept maquettes d'agences avec des play-mobils et du carton recyclé. Et sur ces sept maquettes, la direction générale en a finalement choisi une. Mais les structures comme le Lab ne sont en réalité qu'un alibi pour la mise en pièce du service public de l'emploi. Et c'est précisément ce que les militantes et les militants du collectif unitaire sont venus leur rappeler en cette matinée du 20 novembre. Environ 50 militants ont envahi les locaux en scandant des slogans comme « chômage ras-le-bol » et « pas de suppression

d'emploi à Pôle emploi ». Après un premier moment de stupéfaction générale, et devant un auditoire très attentif, mais franchement inquiet, le collectif a proposé une modification de l'ordre du jour en remplaçant les kiosques prévus par quatre nouveaux thèmes : la mise à distance des usagers par la dématérialisation des services ; le virage numérique, cauchemar du salarié ; services digitaux et criminalisation des salarié-es privés d'emploi ; la numérisation des services publics, poule aux œufs d'or pour les grandes sociétés de conseil et d'ingénierie informatique.

Un endroit fascinant et inquiétant

Un débat s'est alors engagé où bien sûr les participants présents – cadre supérieur de France Télécom, consultants en nouvelle technologie, etc. – nous reprochaient de refuser le progrès. En clair, ils tentaient de nous expliquer que nous retardions cette fameuse cor-dée chère au Président Macron.

Nous avons donc pu éclaircir nos positions : nous ne sommes pas contre le numérique en soi, mais contre son utilisation. Les pouvoirs économique et politique profitent du développement du numérique pour liquider les services publics et transférer ce qu'il en reste au secteur privé. Le numérique a bon dos dans cette histoire. La réalité, c'est que les gouvernements successifs nous préparent un monde où tout sera bientôt devenu marchandise. Et qu'il est temps de faire la part des choses, de défendre nos conquêtes sociales durement gagnées et réinvestir les valeurs de solidarité, d'égalité et d'équité. Bien évidemment, au fil du débat, les invités du Lab ne pouvaient qu'être unanimement d'accord avec nos positions. Nous les avons finalement laissés, hagards mais soulagés de nous voir partir, pour rejoindre la manifestation francilienne. ●

Francine Fréjus

● Comité social et économique

Bouleversement des instances

Les ordonnances Travail modifient profondément la représentation collective des salariés. En plus de fusionner les trois instances en une seule – le CSE –, un autre impact majeur concerne la primauté des accords d'entreprise sur la loi. Le droit social subit une véritable régression.

Les ordonnances Travail, publiées en septembre 2017, viennent profondément modifier la représentation collective et le dialogue social dans les entreprises sous deux dimensions : la représentation du personnel et la négociation sociale avec un poids très accru des accords d'entreprise. Le premier impact résulte de la fusion des trois représentations du personnel qui existaient (délégués du personnel, comité d'établissement et comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail) en un unique comité social et économique (CSE) obligatoire dans toutes les entreprises d'ici le 1^{er} janvier 2020. Ce CSE comportera un nombre d'élus moindre qu'aujourd'hui avec les trois instances existantes, élus disposant le plus souvent de moins d'heures de délégation que le cumul actuel. Précisons que l'architecture sera des CSE d'établissements locaux et un CSE d'entreprise national.

Fusion des instances

Dans une entreprise de la taille de Pôle emploi, cela va profondément changer les choses, avec le risque que les futurs représentants du personnel, accaparés par toutes les dimensions qu'ils et elles devront prendre en charge, se trouvent éloignés du terrain. En effet, il est probable que dans les directions régionales, il n'y aura qu'un seul CSE d'établissement, seul relais des agents.

Toutefois, il existe la possibilité de mettre en place des « représentants de proximité » par accord d'entreprise, représentants qui pourraient pallier la disparition des délégués du personnel et des CHSCT ; le projet soumis à négociation envisage des représentants au niveau de chaque « unité de proximité » ; il reste à voir ce qu'il en sera au final. Même s'il devrait y avoir une Com-

mission santé, sécurité, conditions de travail dans chaque CSE de Pôle emploi, le risque est fort que ces thèmes importants soient moins bien pris en compte à l'avenir du fait de moins d'élus et de moins de temps pour eux.

L'autre impact majeur des ordonnances concerne la négociation avec la primauté des accords d'entreprise. En effet, dans la foulée de la loi El Khomri, dorénavant, la loi ne constitue plus une obligation pour toutes les entreprises ; ce sont les négociations de branche ou d'entreprise qui vont primer, la loi ne constituant plus qu'un filet de sécurité minimal (dites mesures supplétives).

**● Nous constatons que
● nombre de directions
● négocient à la baisse
● par rapport à l'existant
● dans leur entreprise.**

La négociation de branche constituera la référence sur 13 matières seulement... et encore seulement si un accord d'entreprise apporte des « garanties au moins équivalentes » (notion très floue). Au-delà, ce sont les accords d'entreprise qui primeront... si signature d'accord il y a. Sinon, ce seront soit les conventions collectives (qui sont à renégocier dans toutes les branches), soit les mesures du Code du travail qui s'imposeront. Or, ces mesures vont constituer un socle plus minimaliste pour les salariés.

Notons que Pôle emploi constitue une exception (qui risque de ne pas durer avec la volonté gouvernementale de réduire le nombre de branches) en étant à la fois une entreprise et une branche à elle seule, d'où la double négociation lancée actuellement par la direction générale.

Aujourd'hui, nous constatons que nombre de directions négocient à la baisse par rapport à l'existant dans leur entreprise, sur des thèmes qui sont variables d'une entreprise à l'autre, même si c'est sur les crédits d'heures des représentants du personnel qu'il y a le plus de pression.

Fin de la hiérarchie des normes

Nous entrons dans une période où il va donc y avoir besoin d'un investissement important des délégués syndicaux, car beaucoup de choses deviennent négociables... dans un contexte où les moyens syndicaux risquent d'être affaiblis. Cela présente toutefois l'avantage de remettre le syndicalisme au cœur du dialogue social dans les entreprises ; d'où l'importance d'un engagement syndical des agents.

Ces accords d'entreprise devront être signés par des organisations

syndicales ayant obtenu au moins 50 % des voix recueillies par les organisations représentatives (soit à partir de 10 % au niveau entreprise) au premier tour de l'élection du CSE.

Mais les syndicats représentant 30 % de ces suffrages, ou la direction, pourront demander une consultation des salarié-es... dont le résultat prévaudra. Cela risque de mettre parfois à mal les organisations syndicales, en particulier dans les petites entreprises.

Enfin, soulignons que la direction de Pôle emploi a choisi de négocier à la fois les règles qui régiront les futurs CSE, mais aussi de renégocier en même temps le droit syndical relevant de la convention collective ; histoire de reprendre d'une main ce qu'elle pourrait (éventuellement) donner de l'autre ? ●

Marc Guillier (Secafi groupe Alpha)



● Représentation des personnels

Les droits des agents menacés

Les négociations pour mettre en œuvre la réforme de la représentation des personnels ont commencé à Pôle emploi. Mais les organisations syndicales se heurtent à une direction qui n'a qu'un seul objectif : rogner sur les moyens, aux dépens des droits des personnels.

Directement issu de l'ordonnance la plus emblématique et la plus controversée des ordonnances Macron de septembre 2017 relative à « la nouvelle organisation du dialogue social et économique dans l'entreprise et favorisant l'exercice et la valorisation des responsabilités syndicales », le comité social et économique (CSE) est la future nouvelle instance de représentation des salarié-es dans l'entreprise. Elle a pour but de bouleverser des règles en vigueur depuis 1945 qui avaient pourtant fait leurs preuves. Mais selon le gouvernement, elles étaient beaucoup trop complexes et rigides pour le marché du travail et trop nuisibles à un bon dialogue social... Comprenez : trop protectrices pour les salariés ! Ce CSE devra se substituer aux trois instances actuelles de défense des salarié-es : les délégués du personnel (DP), le comité d'établissement (CE) et le comité d'hygiène, de sécurité et des conditions de travail (CHSCT).

Une réforme pernicieuse

La mise en place de cette future instance unique devant impérativement intervenir au plus tard avant le 1^{er} janvier 2020, la direction générale de Pôle emploi a invité les cinq organisations syndicales représentatives à « négocier » son périmètre, son contenu et son cadre (fonctionnement, composition, attributions). Les prérogatives du CSE étant, elles, dictées par la loi. Mais si tel est le projet annoncé de la direction générale à la fin du premier semestre 2018, dès le mois d'août elle annonce ne pas vouloir s'arrêter uniquement à cette déjà très juteuse (en nombre d'emplois temps plein récupérés) disparition des instances. Car la direction générale propose aussi de revoir les articles de la convention collective

nationale relatifs au droit syndical à Pôle emploi dans le cadre de négociations intitulées « Renouveau du dialogue social » (RDS), mais qui devrait plutôt s'appeler régression du droit syndical... Pour cadrer ces négociations, la direction a proposé un accord de méthode – accepté par la CFDT, la CGC, la CFTC, FO et le SNAP, mais refusé par le SNU et la CGT. Bien sûr, la direction a assuré oralement et la main sur le cœur à toutes les organisations syndicales que si les deux projets d'accords étaient liés, ce n'était absolument pas pour essorer le droit syndical, mais uniquement pour l'actualiser par rapport à diverses pratiques constatées...

C'est ainsi que, depuis le 24 octobre, se tiennent ces négociations sur le RDS et le CSE, en alternance jusqu'au 15 mars 2019 sur chacun des deux sujets. Le CSE étant un accord d'entreprise, les délégations syndicales rassemblent les cinq organisations syndicales représentatives au niveau de l'entreprise (SNU, FO, CGT, CFDT et CGC), tandis que celles sur le droit syndical, étant un accord de branche, ajoutent à ces cinq mêmes organisations le SNAP et la CFTC. Enfin l'accord de méthode décale de juin à octobre 2019 les élections professionnelles du CSE, initialement prévues en mars 2019, et prévoit que la durée des mandats sera de quatre ans.

Essorage du droit syndical

L'enjeu est de taille pour les salarié-es. L'objectif pour les cinq organisations syndicales représentatives au niveau de l'entreprise est d'obtenir des CSE et un CSE central de haut niveau et digne d'un établissement de 50 000 salariés. Mais en l'absence d'accord valablement signé, leur mise en place relève de la seule responsabilité de la direction. Cette dernière peut donc

NÉGOCIATIONS SUR LE DROIT SYNDICAL.



transformer à tout instant la négociation en une simple concertation. Chaque proposition d'amélioration des IRP ou de maintien du droit syndical actuel venant des syndicats se heurte, d'une part, à la volonté de la direction de réduire drastiquement le nombre des élues et des heures de délégations et, d'autre part, à sa volonté de diviser par trois le droit syndical en termes de moyens de fonctionnement.

Au final, sans présager du résultat de ces négociations, la volonté de la direction de récupérer un maximum d'emplois temps plein, une partie importante du budget et d'essorer le droit syndical et les instances représentatives du per-

sonnel fait peser, sur les salarié-es et sur leurs droits, des dangers concernant leur santé, leur défense et leurs conditions de travail : des élu-es qui seront sur tous les sujets en même temps, moins d'experts, moins de partage d'informations, moins de budget, moins de temps à consacrer aux dossiers et aux problématiques individuelles ou collectives des personnels, moins de prérogatives et moins de respect pour les corps intermédiaires... Pas sûr qu'à terme, la qualité de vie au travail, les risques psychosociaux, et le climat social s'améliorent dans un établissement où beaucoup d'indicateurs sont déjà au rouge. ●

Ludovic Louis

● Cap 22

Pôle emploi ciblé par

Le rapport du Comité action publique 2022 annonce les grandes réformes à venir du service public. Pôle emploi est directement visé. Les propositions du rapport font peser un véritable danger sur les personnels et les usagers. Mais pas un agent n'est de trop à Pôle emploi !

Après la révision générale des politiques publiques (RGPP) et la Modernisation de l'action publique (Map), le gouvernement veut aller plus loin avec les préconisations le rapport du Comité action publique 2022 (Cap 22). Nous savions que les services publics, dont Pôle emploi, étaient en danger. La lecture du rapport nous le confirme. L'objectif du gouvernement est clair : faire des économies sur la fonction publique, en assouplissant le statut, élargissant le recours

au contrat de droit privé et en re-voyant en profondeur les modes d'organisation et manière de faire des agents publics. Or qui mieux que les agents publics savent quelles sont les conditions d'un service de qualité rendu au public ? Le management n'est pas en reste : autonomie, responsabilisation, management par les résultats, valorisation de la prise de risque... Pour accompagner les réductions d'effectifs, quelques recettes sont suggérées afin de changer le modèle et semblent s'apparenter traits

pour traits aux évolutions vécues au sein de Pôle emploi depuis quelques années.

Réduire toujours plus les coûts

Le virage numérique est bien connu des agents de Pôle emploi via notamment l'évolution rapide et permanente de nos outils de travail et la dématérialisation des actes administratifs. Mais demain, cela pourrait se traduire par la mise en place d'agents conversationnels, voire de robots physiques, assurant l'accueil de premier niveau sur des plages

horaires beaucoup plus étendues et avec bien plus de souplesse ! Cela passe aussi par le transfert aux usagers de tâches qui étaient auparavant confiées aux agents.

Le rapport propose également de recourir massivement au partage des données en possession du service public et au développement d'espaces collaboratifs dans toutes les administrations, à l'instar du réseau social Pôle chez nous ou des espaces d'échanges entre agents publics et usagers comme Sphère. Le développement de ces outils doit permettre que chacun collabore de façon plus horizontale et moins hiérarchique. Et cela pourrait avoir des conséquences pour l'emploi des managers.

Cap 22 préconise également le développement de l'innovation au cœur du service public. Pas l'innovation au quotidien, faite de proposition des équipes de travail, mais celle qui a pignon sur rue, qui s'affiche, du type startup nation : création de Lab, mais aussi d'un Gov Store, avatar de notre Emploi Store.

Vers le tout numérique

L'organisation est aussi remise à plat. À l'image des transformations immobilières récurrentes de nos agences, Cap 22 veut rationaliser les déploiements physiques (fermeture de petites agences au profit de structures géantes), et accentuer les logiques de mutualisation entre services publics (maisons de services au public) avec une qualité de service le plus souvent dégradée se limitant un premier niveau d'information via les sites internet des institutions.

Pour réformer le service public, un seul credo : le rendre plus souple, plus adaptable. Prétextant mettre l'utilisateur au centre, on sa-



le rapport

cralise son avis comme critère de performance (avec par exemple les enquêtes de satisfaction alimentant les indicateurs de la convention tripartite), avec une dérive possible : la notation des services publics à la manière d'un TripAdvisor.

Pôle emploi, modèle et cible

Le rapport, dans sa proposition 10 intitulée « *Mettre le demandeur d'emploi en capacité de construire sa recherche d'emploi* », vise « *deux objectifs majeurs : renforcer la responsabilisation des demandeurs dans la construction de leur projet d'évolution professionnelle et rendre Pôle emploi plus flexible, plus adaptable aux variations du chômage* ». Et cela se traduit par les trois pistes suivantes :

Première piste : « *répondre à la demande d'autonomie des demandeurs d'emploi dans la construction de leurs projets d'évolution professionnelle* » tout en profitant pleinement de la mise en concurrence des ser-

vices ; et améliorer l'accès du demandeur d'emploi (DE) aux résultats des prestataires afin de faciliter leur choix. La mise en concurrence, vieille recette, qui a conduit par exemple notre système de santé à être de plus en plus coûteux pour les usagers.

Deuxième piste : « *renforcer la coordination et la coopération des acteurs du service public de l'emploi* ». Cela consiste concrètement à ouvrir les données disponibles (offres, profils DE) aux opérateurs du service public de l'emploi, mais aussi aux partenaires privés. Cela implique aussi de « *mettre fin au monopole de certains opérateurs du service public de l'emploi sur les outils d'accompagnement* » (contrats d'avenir, garantie jeunes) et du conseil en orientation professionnelle !

Troisième piste : « *redimensionner Pôle emploi afin que ses effectifs varient en fonction du cycle économique et encourager le développement d'un secteur associatif et privé* ». Ceci implique de diminuer les effectifs en prévision de la baisse at-

tendue du taux de chômage, afin de recourir plus fortement à des CDD si besoin. Et aussi probablement de revoir la convention collective, du moins certains articles favorables aux salarié-es... Cela implique aussi de « *concentrer les effectifs sur les missions régaliennes (indemnisation et contrôle) et sur les missions d'accompagnement des demandeurs d'emploi les moins autonomes* ».

Services publics en danger

Pour atteindre l'objectif politique de baisse des coûts, il s'agit clairement de démanteler le service public de l'emploi en ouvrant nos missions à la concurrence, en sous-traitant et privatisant certaines de nos activités. Cela entraînera à l'interne, la précarité des agents et la suppression des emplois. Pour les demandeurs d'emploi, on aboutira à un service dégradé, le tout numérique (pas d'accompagnement s'ils le veulent, ou comment faire des économies en culpabilisant ensuite les usagers), et des contrôles renforcés (mais rien pour les entreprises ou les gros fraudeurs du fisc...).

Pôle emploi est en danger : l'impact se fait déjà ressentir, notamment sur la taille des portefeuilles, quelle que soit la modalité considérée (des suivis à plus de 1 000, des

renforcés à plus de 100). Une chose nous semble évidente : nos métiers vont obligatoirement évoluer, se transformer, voire disparaître. Dans la période de forte turbulence qui se profile, le SNU réaffirme ses valeurs et orientations.

Le service public n'est ni une charge ni un coût. C'est un élément structurant, fédérateur et protecteur pour notre société. Il assure l'égalité de traitement entre usagers et sert d'amortisseur social en cas de crise économique.

Pas un agent n'est de trop dans les services publics et à Pôle emploi. Au contraire, des embauches sont nécessaires pour que l'on puisse assurer correctement nos missions dans l'intérêt général.

Les chômeurs ne sont pas responsables ou coupables d'être au chômage. Le contrôle de la recherche d'emploi, soi-disant bienveillant, n'est qu'un discours scandaleux tendant à accréditer l'idée que les chômeurs seraient des fainéants ou des fraudeurs.

Pour le SNU, c'est de plus d'accompagnement dont nous avons besoin. Il est impératif de revoir en profondeur la convention d'assurance chômage afin d'indemniser correctement et plus largement les chômeurs. ●

Le Secteur Cadres du SNU



La rubrique à Guy Yotine

La charité ou la solidarité ?

En ce moment, on entend un spot publicitaire de charité qui me les brise menu. Il émane du Comité catholique contre la faim et pour le développement : le CCFD Terre-solidaire. Et de un, « *là c'est le bruit de la pelle de Fatou qui bêche le sol de sa parcelle* ». Ok, je comprends. Fatou est une Africaine qui passe sa journée à trimer sur un bout de terre pour espérer, demain, grappiller de quoi ne pas crever de faim. Et de deux, « *là c'est le bruit des tronçonneuses d'une multinationale qui a expulsé Fatou de son lopin de terre* ». On apprend donc que des enfoirés ont exproprié ladite Fatou qui n'a plus qu'à sucer des cailloux, que même ses yeux n'ont plus d'eau pour pleurer. Normal, les larmes, c'est un truc de riche comme dans les films intellos suédois.

Et de trois, « *là c'est le bruit du stylo qui fait un chèque pour Fatou* ». D'accord. On nous demande de raquer afin que Fatou ne meure pas de faim. Si je comprends bien, une multinationale a viré cette gêneuse de Fatou qui ne pense qu'à embêter ces braves actionnaires de Wall Street, du Cac 40 et de la City si dévoués à notre bonheur de pauvres des pays riches. En résumé, une multinationale basée en Irlande, aux Pays-Bas, à Bruxelles, à Dublin, à New York, aux Îles Caïman ou à Londres dévaste des forêts et des terrains cultivables en Afrique, histoire de booster le réchauffement climatique. Pour ce faire, elle se débarrasse des enquiquineurs locaux comme Fatou et, de plus, se débrouille pour ne pas payer un liard d'impôt, pas plus en

Afrique que chez nous. Et cette association caritative, le CCFD, dont je ne doute pas un instant des bonnes intentions, me demande du pognon, en plus de la CSG, des taxes et des impôts que je paye à la place de ladite multinationale pour que Fatou puisse survivre. Si je puis me permettre, c'est la double peine vendue sur France-Inter et RTL réunies. Et vous voulez que je sois de bon poil en cette fin d'année ? Que je succombe à la soi-disant magie de Noël ? Fatou, elle vient quand elle veut à la maison. Avec elle, avec tendresse, avec fraternité, je décorerai le sapin de Noël avec la tête de cette crapule de patron de multinationale au bout d'une pique ! Et je terminerai notre œuvre commune avec les boules de ses enfoirés d'actionnaires ! Et leurs tripes feront de belles guirlandes ! ●

● Transhumanisme

L'idéologie barbare du progrès

La société de demain se dessine sous une double apparence : le développement de l'intelligence artificielle et l'idéologie du transhumanisme. Mais derrière l'alibi du progrès se cache en réalité un capitalisme sauvage fait d'inégalité sociale et d'ultralibéralisme débridé.

La première publicité pour une marque a été diffusée à la télévision française... en 1968 ! Elle vantait naïvement un fromage « ail et fines herbes » toujours distribué aujourd'hui. Cinquante ans plus tard, presque jour pour jour, c'est une pub pour Microsoft et son intelligence artificielle (IA) qui a envahi les écrans. Il y est question d'agriculteurs qui produisent plus avec moins de ressources, et de sourds ou malentendants qui visualisent

des sons, tout ça grâce à l'IA bien sûr. C'est si beau et tellement cool ! Que cherche à faire cette campagne Microsoft ? Car nous n'achetons pas directement de l'IA même si elle est dans chaque recoin de nos vies connectées. Et bien Microsoft veut se donner l'image du *good guy* : le bon gars humaniste au milieu des méchants géants du numérique. Dans le spot, Microsoft oublie simplement son appétence pour les deux milliards de dollars investis par le gouvernement

américain sur l'IA à destination de l'armement. Il s'agit notamment de concevoir des robots tueurs. Pas si *good guy* que ça en fait !

Le discours enjôleur des géants du numérique invite à la prudence avant d'adosser définitivement notre avenir à l'intelligence artificielle et à la robotique. Sans céder à la technophobie absolue, il est encore temps de se poser les bonnes questions !

Et justement, les enfants expriment des questions pertinentes comme l'a montré Sherry Turkle¹, professeure d'études sociales en science et technologie au Massachusetts Institute of Technology (MIT) ! Elle a confronté de jeunes enfants à la possibilité de voir des aides-soignants robotiques prendre partiellement en charge leurs aïeux. Spontanément, la très grande majorité des enfants a immédiatement demandé si nous n'avions pas de véritables personnes pour faire ce travail auprès de leurs proches dont le besoin d'attention humaine était évident ! Question éminemment pertinente...

Un monde sans empathie

À grand renfort de numérique, de dématérialisation, d'automatisation, de robotisation, de réseaux sociaux ou encore d'e-learning, on nous incite à négliger cette attention humaine dont la réciprocité étaye pourtant notre rapport aux autres ! Si certains veulent remplacer l'attention humaine par des machines dopées à l'IA, d'autres vont bien plus loin en souhaitant dépasser la condition humaine pour nous faire entrer dans un avenir posthumain ! Celles et ceux qui partagent un tel projet – chercheurs, informaticiens, philosophes, essayistes, enseignants, artistes, politiciens, milliardaires – se rejoignent au sein d'un vaste courant de pensée internatio-

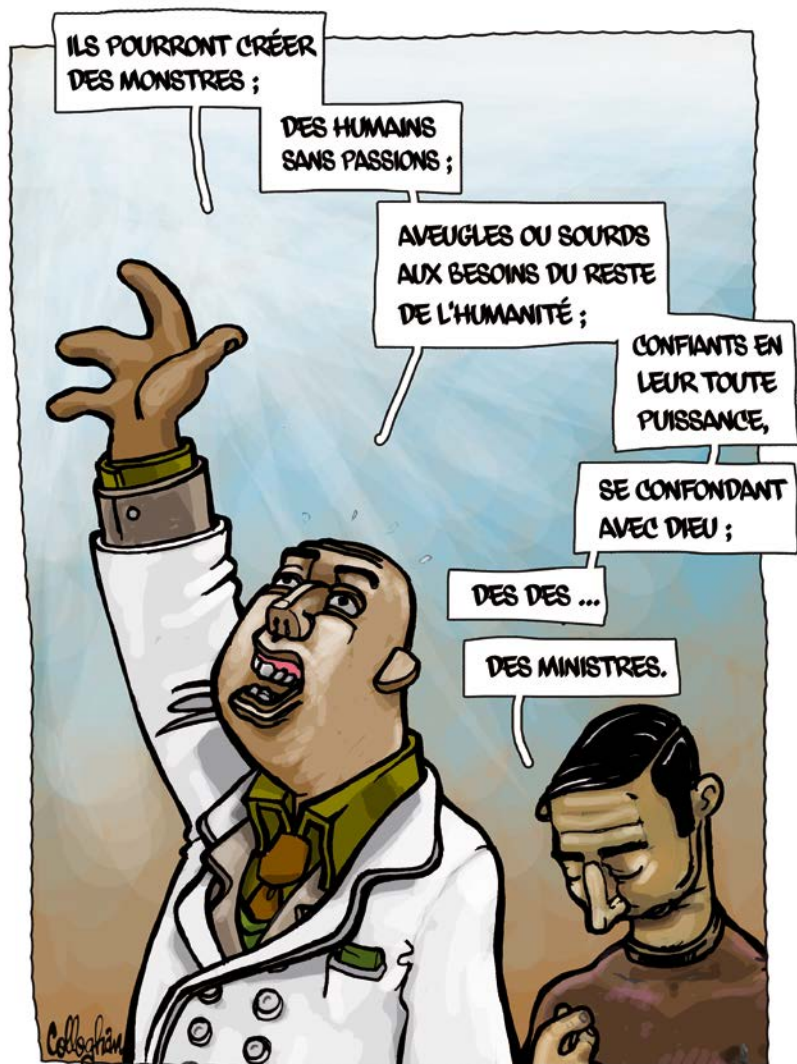
nal appelé « transhumanisme ».

En 1957, le biologiste Julian Huxley – premier directeur de l'Unesco – fait émerger l'idée d'un « transhumain » imaginé comme un homme qui se transcende, donnant lieu à une nouvelle espèce humaine plus apte à accomplir sa destinée.

Aujourd'hui, selon l'association internationale Humanity+, anciennement World Transhumanist Association (WTA), le transhumanisme c'est « *le mouvement intellectuel et culturel qui affirme qu'il est possible et souhaitable d'améliorer fondamentalement la condition humaine, en toute rationalité, notamment en développant et en diffusant largement les technologies de lutte contre le vieillissement et d'augmentation des capacités intellectuelles, physiques et psychologiques des êtres humains* ».

Vers une posthumanité

Dans cette simple définition, on trouve d'emblée de réels et immédiats motifs d'inquiétude ! Pour les transhumanistes, la condition humaine est truffée de défauts comme le handicap, la maladie, le vieillissement... et la mort. Il s'agit de remédier à tout ça d'abord en améliorant l'être humain puis en le remplaçant par des formes d'intelligences – des systèmes – qui lui seront considérablement supérieures. L'humain est donc vu comme un système que l'on peut augmenter presque sans limite grâce au progrès de techniques telles que la biotechnologie, la nanotechnologie, l'intelligence artificielle, les techniques de l'information et de la communication et les sciences cognitives. Mais certains transhumanistes font aussi appel à l'eugénisme pour contrôler la procréation et choisir le type d'enfant que l'on portera... ou pas d'ailleurs. Priorité à des bébés conformes, certifiés « zéro défaut » !



sans limite

Un courant du transhumanisme prévoit quand même la finitude de l'homme augmenté. Cela s'appelle la « singularité » ! À un certain stade, le développement technologique deviendra tellement rapide, surtout en intelligence artificielle, que l'on verra émerger un nouveau monde posthumain dominé par des systèmes toujours plus intelligents. Avant d'en arriver là, le cerveau humain aura été totalement transféré dans un substrat via des interfaces homme-machine survitaminées. Bienvenue aux cyborgs !

Un culte sans limite au progrès

Vous ne voyez là que fantasmes et science-fiction ! En êtes-vous si sûrs ? Le plus ardent défenseur de la « singularité technologique » s'appelle Ray Kurzweil. Ce chercheur en informatique, futurologue et professeur au MIT, prévoit qu'une IA égalera le niveau d'intelligence humaine en 2029 et il nous promet la singularité pour 2045.

Loin d'être un hurluberlu, Ray Kurzweil est directeur de l'ingénierie chez Google depuis 2012 et il dirige le projet Calico, un centre de recherche spécialisé dans les questions de vieillissement. Le patron de Google, Larry Page, a investi 750 millions de dollars dans Calico, faisant de son groupe – devenu Alphabet en 2015 – un sponsor majeur du mouvement transhumaniste. Des transhumanistes actuels pensent que l'on pourra « tuer la mort » ! L'éternité serait donc au bout du chemin, mais un peu trop loin pour eux. Aussi souhaitent-ils que leur corps – ou juste leur tête – soit cryoconservé dans l'azote liquide en attendant la technologie encore inconnue qui permettra de les ranimer.

Max More, éminent transhumaniste, dirige la fondation Alcor Life Extension, dédiée à la cryoconservation. Si vous passez à Scottsdale (Arizona), réservez donc votre cylindre : 200 000 dollars pour l'intégralité du corps plongé dans l'azote et seule-

ment 80 000 pour le céphalon (la tête décapitée en langage transhumain). En 2016, Alcor avait plus d'une centaine de clients décidés à être cryogénisés juste après leur mort ! Et d'autres installations du même type existent ailleurs dans le monde.

Les transhumanistes vouent un culte sans limite à la science et à ses progrès. Ils espèrent par exemple que l'on trouvera rapidement le moyen de transférer leur esprit dans une machine et d'échanger plus tard un corps obsolète pour un « substrat » promis à l'éternité.

Mais cela passe par deux impératifs fondamentaux. Une liberté individuelle absolue quant aux choix pour son propre avenir et une recherche scientifique jamais entravée, ne serait-ce que par le principe de précaution. Si l'on pense qu'une recherche scientifique peut être utile, on pousse le curseur et on avisera, le cas échéant, les catastrophes qui en résulteront.

L'humain est donc vu comme un système que l'on peut augmenter sans limite grâce aux progrès techniques.

Les promoteurs de la posthumanité résident pratiquement tous aux États-Unis. Ils y trouvent une recherche scientifique accaparée par les fonds privés, le siège des cinq géants du Web – les Google, Apple, Facebook, Amazon et Microsoft (Gafam) –, et un président orange, démagogique et nationaliste qui a sorti son pays des accords sur le climat. Que rêver de mieux ?

Tout dans le transhumanisme pousse au conflit avec les grandes religions qui lui reprochent de vouloir jouer à dieu ! Mais c'est loin d'être l'unique débat puisqu'il convient surtout d'aborder les questions éthiques et philosophiques, les enjeux politiques et sociaux. Au registre des inégalités, seuls les plus fortunés accéderont à ces technologies du futur. Et que



l'on ne nous reparle pas ici de ruissellement ! Ces nantis augmentés auront-ils à cœur d'en faire profiter le reste de l'humanité ? Vous voyez la famille américaine Walton, dont la fortune a augmenté de 9 200 % depuis 1982, offrir aux employées de ses innombrables magasins du groupe Walmart des privilèges qui leur seront réservés ? Le transhumanisme est une affaire de capitalisme sauvage et d'ultralibéralisme ! Beaucoup d'espoirs transhumanistes résident dans les progrès de l'intelligence artificielle, cette IA constamment survendue par nos dirigeants politiques. Emmanuel Macron, président technophile, adepte des mécanismes disruptifs, a récemment octroyé 1,5 milliard de crédits publics pour développer une IA tricolore.

Mais pour quel type d'intelligence artificielle au juste ? Elon Musk, Bill Gates ou encore le regretté Stephen Hawking, ont exprimé publiquement leurs inquiétudes face à l'essor

des technologies d'intelligence artificielle. Peut-on ignorer cela ?

Des laboratoires du monde entier, y compris au sein des grandes universités, mènent des recherches sur ces technologies du futur en toute opacité. Doit-on renoncer au contrôle citoyen, alors même que de l'argent public est engagé ? Ces questions relèvent fondamentalement du débat public afin de définir la politique que l'on veut. Nul n'a le droit de confisquer ce débat, et surtout pas ces lobbies omniprésents auprès de nos gouvernants. ●

Philippe Barriol

1. Sherry Turkle, *Seuls ensemble. De plus en plus de technologies, de moins en moins de relations humaines* L'Échappée, 2015, 528 pages, 22 euros.

● On lira avec profit l'ouvrage de Mark O'Connell, *Aventures chez les transhumanistes Cyborgs, techno-utopistes, backers et tous ceux qui veulent résoudre le modeste problème de la mort* ; L'Échappée, 2018, 266 pages, 20 euros.

● Guerre de 1914-1918

Fusillés pour l'exemple, les

À l'heure où viennent de se terminer les différentes commémorations de l'effroyable boucherie de 1914-1918, le cas de la très grande majorité des fusillés pour l'exemple n'est toujours pas réglé malgré les mobilisations diverses, avec un nouveau rejet en juin 2014.

Si beaucoup ont entendu parler des « fusillés pour l'exemple » de 1914-1918, nombreux sont ceux qui les confondent souvent avec les « mutins » du printemps 1917. Alors que ces derniers sont une trentaine, l'ensemble des fusillés est compris entre 600 et 650 selon les résultats de 2013 de la commission présidée par Antoine Prost, et même autour de 740 si on y inclut les fusillés pour crimes de droit commun ou pour accusation d'espionnage. Les motifs les plus fréquemment invoqués sont les suivants : abandon de poste, désertion, refus d'obéissance en présence de l'ennemi, voies de fait sur un supérieur. La plupart sont exécutés au début de la guerre (1914-1915) et même souvent dans

les premiers mois de celle-ci. La situation confuse du début du conflit aboutit à une justice militaire expéditive voire à des exécutions sans jugement, les droits de la défense étant alors réduits à néant. Il est vrai que le pouvoir militaire règne en maître (le pouvoir civil ne revenant vraiment dans la course qu'à partir de 1916) et qu'il n'hésite pas à couvrir les actions menées comme l'écrit le chef d'état-major général Joffre en 1914 : « *Vous autorise en attendant prendre toute mesure que vous jugerez nécessaire pour maintien ordre et discipline, je couvre entièrement ces mesures* ». Trois affaires (voir encadrés) nous donnent une petite idée de l'engrenage aboutissant à l'exécution finale.

Devant ces injustices, des voix s'élèvent, dont celle de la Ligue des droits de l'homme, pour demander la fin de ces tribunaux spéciaux qui finalement sont supprimés au printemps 1916. Mais les familles, soucieuses de connaître la vérité, ne réussiront jamais à avoir accès au dossier de leurs membres disparus dans ces circonstances. Cependant, avant même la fin de la guerre, quelques décisions sont prises par les cours d'appel ou de cassation pour revenir sur certaines condamnations.

Mémoire contre justice

Après la guerre, la Ligue des droits de l'homme reprend sa campagne pour la réhabilitation de certains fusillés et leur inscription sur les

monuments aux morts. Mais l'État repousse d'abord ces demandes, préférant offrir des compensations comme l'attribution à titre posthume de la Médaille militaire, de la croix de guerre ou l'octroi de pensions. Finalement la création d'une Cour spéciale de justice militaire en 1932 et siégeant jusqu'en 1935 aboutit à la réhabilitation d'une quarantaine de fusillés pour l'exemple, dont les caporaux de Souain et les soldats de Flirey. La masse des autres (soit encore près de 600) attendant toujours aujourd'hui que leur cas soit examiné. Depuis la dernière guerre, le combat pour la réhabilitation des fusillés est régulièrement rappelé par la Fédération nationale de la libre pensée, l'Association républicaine des anciens combattants (Arac) et, bien sûr, la Ligue des droits de l'homme, sans oublier certains partis politiques de gauche et bien d'autres militants individuels ou organisés. Alors que, dans l'entre-deux-guerres, on dénonce les conditions injustes des procès et des exécutions, l'accent est davantage mis maintenant sur les conditions épouvantables dans lesquelles ont vécu les poilus, expliquant leur attitude. Après une période de silence assourdissant, le pouvoir politique a semblé un moment vouloir réparer cette injustice par la voix de Lionel Jospin, souhaitant, à Craonne le 5 novembre 1998, que les « *soldats fusillés pour l'exemple [...] épuisés par des attaques, condamnés à l'avance, glissant dans une boue trempée de sang, plongés dans un désespoir sans fond [qui] refusèrent d'être sacrifiés [victimes] d'une discipline dont la rigueur n'avait d'égale que la dureté des combats [...] réintègrent aujourd'hui pleinement notre mémoire nationale* ». Mais ce discours très général, s'il



Monument de la ville de Suippes, à la mémoire des caporaux de Souain, Théophile Maupas, Louis Girard, Lucien Lechat et Louis Lefoulon, fusillés pour l'exemple à Suippes, le 17 mars 1915.

oubliés de la justice

constitue un premier pas, ne précise pas en quoi consiste la « réintégration dans la mémoire nationale » : s'agit-il d'une véritable réhabilitation, simplement d'un espace public dédié à leur mémoire ou de leur insertion dans les listes des monuments aux morts ? Depuis les choses n'ont guère bougé. Dans une lettre de décembre 2017, l'actuel président de la République réaffirme qu'il n'y a pas lieu de rejurer, c'est-à-dire de réhabiliter, mais seulement d'intégrer dans la mémoire collective à travers par exemple la présence des fusillés au musée des Invalides. Dans les faits, ce sont les grands absents des espaces publics : de très rares monuments leur sont dédiés comme par exemple la stèle de Roucy en face de Craonne et du Chemin des Dames « aux six soldats fusillés pour l'exemple à Roucy », le monument de Riom dans le Puy-de-Dôme où l'on peut lire « aux victimes innocentes des conseils de guerre 1914-

1918 et à celles de la milice et de la Gestapo 1939-1945 », ou celui de Suippe dans la Marne inauguré le 1^{er} décembre 2007 à la mémoire des quatre caporaux de Souain. Quand justice sera-t-elle enfin totalement rendue à tous ?

Beaucoup d'autres oubliés

Au-delà des fusillés pour l'exemple, n'oublions pas les relégués, pour des motifs semblables, aux bagnes coloniaux (en Algérie ou ailleurs), dans les compagnies de discipline ou dans les bataillons d'exclus. Il faut y ajouter les soldats coloniaux recrutés de force et les travailleurs indigènes militarisés employés dans les usines d'armement avec une mortalité très élevée. Le total de tous ces morts est bien supérieur à celui des fusillés pour l'exemple et ils ne sont guère nombreux, ceux qui souhaitent les intégrer pleinement, eux aussi, à notre mémoire collective nationale. ●

Michel Cretin et Joseph Gabriac

Les quatre caporaux de Souain

En mars 1915, quatre caporaux originaires de la Manche voient leurs hommes à Souain (près de Suippes) dans la Marne, épuisés par les combats, refuser de repartir dans une nouvelle attaque vouée à l'échec. Ils sont tenus pour responsables et condamnés à mort et fusillés.

Les fusillés de Flirey

En avril 1915, à Flirey près de Pont-à-Mousson, une compagnie d'infanterie refuse d'obéir à un ordre d'attaque parce que ce n'est pas son tour. Parmi les quatre soldats théoriquement tirés au sort, jugés, condamnés et fusillés, un dossier spécial du *Monde* du 10 juin 2014 nous apprend que trois d'entre eux sont membres de la CGT.

Les exécutés de Verdun

En juin 1916, en pleine bataille de Verdun, à une quarantaine de kilomètres au sud-ouest de cette ville, voici ce que nous dit le journal de marche du 64^e régiment d'infanterie, alors que le général Pétain réunit le 30 mai les officiers supérieurs de la Division, « vers 22 heures 30, des coups de feu sont tirés par des militaires du 1^{er} Bataillon, à Aubercy, on découvre les auteurs : ce sont le caporal Le Pahun et le soldat Schlosser de la 3^e compagnie. Jeudi 1^{er} juin le colonel donne l'ordre d'exécuter le caporal Le Pahun et le soldat Schlosser. L'opération a lieu sans incident ». Les six autres récalcitrants sont jugés par un conseil de guerre le 4 juin : quatre sont fusillés le lendemain à l'aube et deux sont condamnés aux travaux forcés.



Une vraie mutuelle avec une bonne couverture mutualiste

Pour les ex-salarié-es de :

Pôle Emploi · ASSEDIC · AFPA
Missions Locales / PAIO

SOLIDARITÉ

- Intergénérationnelle : pas d'évolution de cotisation en fonction de l'âge
- Avec les précaires des services de l'emploi
- 9 tranches de cotisations suivant les revenus

Vous terminez un contrat dans l'un de ces services :

Fin de CDD, CUI... · Retraite · Démission...

Vous êtes salarié-e de mission locale / PAIO

CONTACTEZ NOUS

AMAE

71 Bd Brandebourg 94200 IVRY/SEINE

☎ 06.52.08.29.57

www.amae-mutuelle.fr

amae.mutuelle@gmail.com

● Agriculture alternative

L'écologie est un sport de combat

Le 2 août dernier, l'humanité a consommé la totalité des ressources que la terre peut renouveler en une année. Il est nécessaire dès aujourd'hui de changer nos pratiques.

A l'heure où le gouvernement annonce l'annulation de la taxe sur les carburants automobiles face à la mobilisation des Gilets jaunes, nous pouvons nous demander si ce choix est le bon. Certes, le véhicule reste un moyen nécessaire pour se déplacer. La situation n'est pas nouvelle et découle des choix politiques systématiquement faits depuis des décennies, qui privilégient le « tout voiture » sur les transports en commun ou des solutions alternatives viables comme le transport à la demande (TAD).

Les Gilets jaunes dénoncent avec raison l'iniquité d'une taxation qui pèse sur les particuliers, alors que les carburants pour les avions et les bateaux, notamment les cargos, ne sont pas taxés, et qu'ils représentent une part importante de la pollution. La question de fond reste celle du

sens. Faut-il privilégier à tout prix le développement économique alors que de nombreuses pistes alternatives existent et qu'elles sont viables économiquement ? Depuis le jeudi 2 août 2018, l'humanité a consommé la totalité des ressources que la Terre peut renouveler en une année. Mais tous les humains ne sont pas responsables dans les mêmes proportions de cet épuisement des ressources. Il faudrait trois planètes pour soutenir le niveau de consommation actuel des Français.

Consommer est un acte politique

Les écologistes sont souvent taxés de culpabiliser les particuliers. L'idée n'est pas de culpabiliser, mais de faire prendre conscience. Le Global Footprint Network note d'ailleurs des signes encourageants dans l'Hexagone, avec l'expansion

des surfaces en agriculture biologique (+ 17 % en 2016) et la hausse de la consommation de produits bio (+ 22 % en un an).

Car consommer est un acte politique. Moins l'agriculture conventionnelle, qui produit à grand renfort de pesticides et d'engrais, trouvera de débouchés pour écouler ses produits, et plus la pression sera forte pour qu'ils se convertissent en bio. Charge au consommateur de conscientiser ses achats. Par exemple, il faut prendre conscience que manger des tomates en plein hiver ne va pas de soi. De même, pourquoi préférer un produit qui arrive de l'autre bout de la terre alors qu'il existe des produits locaux d'excellente qualité ?

Le prix est souvent un argument utilisé pour dire que nous ne pouvons pas changer. Certes, certains produits bio restent chers. Mais il est facile de

constater aujourd'hui que, de plus en plus, les prix baissent, puisque de plus en plus de gens vont vers ces produits. De même, fonctionner en circuits courts – marchés, Amap, etc. – évite de payer les intermédiaires et apporte des réponses économiquement satisfaisantes.

Le bon sens ne passe pas uniquement par la consommation. Souvent, être économiquement performant, c'est éviter de dépenser sans raison. Le chauffage, l'isolation des bâtiments, la diversité des énergies renouvelables, la suppression des pesticides, les circuits courts, la maîtrise des déchets sont autant de pistes qu'il faut explorer. Ces pistes sont autant de portes que nous proposons de pousser au fil des numéros de *Modes d'Emplois* à venir. ●

Marc Reneaux

Des coquelicots contre les pesticides

Un collectif a lancé une pétition en ligne pour interdire les pesticides de synthèse. Le mouvement Nous voulons des Coquelicots fait le pari de rassembler 5 millions de signatures d'ici 2020.

Ensemble, les citoyens réunis peuvent obtenir beaucoup. Le mouvement « Nous voulons des Coquelicots » repose sur cette idée simple. Lancé le 12 septembre 2018 par un groupe de citoyens, il fait le pari de rassembler 5 millions de signatures via une pétition en ligne demandant l'interdiction des pesticides de synthèse. En à peine trois mois et demi, ce sont 425 000 signatures qui ont déjà été recueillies. Et ce n'est qu'un début. Pourquoi demander l'interdiction de ces pesticides ? Parce qu'ils sont présents partout. Dans notre alimentation quotidienne, dans le lait maternel, dans l'eau de pluie... Parce qu'ils sont d'ores et déjà responsables de cancers, des maladies de Parkinson, des troubles psychomoteurs chez les enfants, des

infertilités, des malformations à la naissance. Parce que le tiers des oiseaux a disparu en quinze ans, la moitié des papillons en vingt ans. Les abeilles et les pollinisateurs meurent par milliards, les eaux sont contaminées...

Exiger, informer et ne rien lâcher

Alors que pouvons-nous faire ? Exiger ! L'idée est simple si elle n'est pas neuve. Exiger des gouvernements l'interdiction pure et simple des pesticides. Pas seulement dans l'agriculture, mais aussi dans le traitement des espaces publics, dans l'entretien des parcs, des cours d'école, des bords de route. Pour cela, l'ensemble des citoyens est invité à se réunir le premier vendredi de chaque mois à 18 h 30 devant leur mairie, ou devant la mairie d'une plus grande ville pour

les milieux ruraux, et d'échanger.

Le pari semble fou, mais il est dans l'air du temps. Les mouvements citoyens se doivent d'être forts pour imposer aux dirigeants politiques des orientations fortes. Car sans nous, sans la pression déterminée – et pacifique – que nous pouvons collectivement exercer sur les décideurs politiques, rien ne changera. Cette urgence absolue ne sera jamais prise en compte face aux intérêts économiques. Il faut pourtant le dire et le redire, des solutions existent.

Il est hors de question de pointer du doigt les exploitants de l'agriculture conventionnelle. Mais il faut les aider à se convertir à l'agriculture biologique. Si parfois les résistances sont de l'ordre idéologique, elles sont la plupart du

temps simplement économiques.

Les agriculteurs, exploités par les grandes firmes de l'industrie chimique, sont souvent les premières victimes de ce système, pris dans l'engrenage des équipements hors de prix, de l'endettement, de la productivité et des faibles prix des centrales d'achat de la grande distribution.

Si des solutions existent, pour arriver à les mettre en œuvre, nous devons nous mobiliser. La première étape : aller signer l'appel sur le site Nouvoulonsdescoquelicots.org et le relayer. Puis ne rien lâcher. Informer, convaincre, proposer, et se retrouver, de plus en plus nombreux chaque premier vendredi du mois, pour répondre à l'appel des coquelicots. ●

Marc Reneaux

● Brésil

La crise démocratique continue

Le Brésil a vu récemment les élections présidentielles porter au pouvoir un candidat aux positions ouvertement d'extrême droite. Mais ce n'est hélas pas le premier pays à glisser vers l'autoritarisme. Un peu partout dans le monde, le populisme de droite a le vent en poupe.

Au Brésil, l'élection d'un Président issu de l'extrême droite par une large majorité d'électeurs – 55 % – et un fort taux de participation – plus de 78 % au deuxième tour – a de quoi laisser pantois. Comment ce pays multiculturel et multicolore a-t-il pu porter au pouvoir un homme ouvertement nostalgique de la dictature militaire, tenant des propos homophobes, racistes, sexistes et antidémocratiques ?

Vous avez dit populisme ?

Partout, le populisme de droite gagne du terrain suite à des élections dont on ne peut guère contester la légalité, dans les pays occidentaux, mais aussi dans d'autres régions du monde. La République des Philippines, 104 millions d'habitants, est dirigée depuis juin 2016 par Rodrigo Duterte qui a déclaré, durant la campagne électorale : « *oubliez les droits de l'homme, si je deviens Président, ça va saigner !* » Le séisme a été l'élection de Donald Trump aux États-Unis. La Pologne et la Hongrie ont également pris le chemin de l'autoritarisme ; la Turquie de Recep Tayyip Erdogan, bien sûr ; et ne parlons pas de la Russie, pays qui n'a jamais connu la démocratie.

En Europe de l'Ouest, seule l'Italie vient de mettre au pouvoir une coalition improbable, qui associe un parti d'extrême droite – la Ligia – à un ovni, le MS5, dont certaines des orientations relèvent plutôt d'une idéologie de gauche. Mais l'extrême droite gagne du terrain partout ailleurs. Le Royaume-Uni, la Suède, le Danemark, la France, l'Allemagne voient, élection après élection, des mouvements se réclamant d'un pouvoir fort gagner des sièges, des régions, des villes. Le Brésil, 200 millions d'habitants, pays qui a connu, comme ses voisins d'Amérique du Sud, une féroce dictature pendant 21 ans, a bénéficié d'une période démocratique d'une belle richesse, ou-

verte en 1985, qui a permis au Parti des travailleurs de prendre le pouvoir en élisant Luiz Ignacio Lula da Silva en 2002. S'ensuivront huit années qui auront permis à plus de 20 millions de Brésiliens de sortir de la pauvreté grâce à une politique hardie de redistribution. Dilma Youssef, également issue du Parti des travailleurs, succédera à Lula. Elle sera destituée après une procédure institutionnelle contestée, suite à des accusations de maquillage des comptes publics et une perte vertigineuse de popularité orchestrée par une oligarchie revancharde.

Le chômage, la pauvreté, les inégalités seraient-ils les causes essentielles de l'arrivée au pouvoir de l'extrême droite ? Certes, l'Italie, la France, l'Espagne, le Brésil sont dans cette situation. Or, d'autres pays comme la Hongrie, la Pologne, les Pays-Bas, le Danemark bénéficient de bons taux de croissance. Le Royaume-Uni connaît un taux de chômage officiellement réduit, mais bat tous les records d'inégalité. Les politiques redistributives sont diverses, mais globalement, les situations sociales et économiques sont très différentes d'un pays à l'autre. La Suède, connue pour sa social-démocratie citée en exemple depuis un demi-siècle, n'échappe pas à l'épidémie.

L'arrogance des gouvernants

Cherchons ailleurs. L'immigration serait-elle le ciment commun ? En Allemagne, la progression de l'AFD peut conforter cette présomption. Or, si l'on parle abondamment de crise migratoire en Europe, il est des États qui ne connaissent pas ou peu d'immigration, comme la Hongrie et la Pologne, et qui ont tout de même vu l'extrême droite prendre les commandes.

La corruption est aussi une explication avancée par certains spécialistes. Là aussi, les faits ne sont pas comparables d'un pays à un autre. Il reste une hypothèse : s'il est un point commun, le seul, partagé par

toutes ces démocraties, c'est l'arrogance des gouvernants. L'extrême droite en fait partout sa cible pour gagner des sièges dans les parlements, les assemblées régionales et parvenir au pouvoir. L'arrogance des gouvernants, issus dans leur grande majorité des élites nationales, représentées chez nous en France par une oligarchie politico-financière qui gouverne sans discontinuer le pays depuis l'avènement de la V^e République, est le seul point commun que j'identifie. Cette arrogance n'est pas la seule cause de la crise démocratique, mais elle est commune à tous les pays cités. Chaque pays présente ses propres particu-

larités qui alimentent les mécontentements nationaux avec comme résultat commun l'arrivée au pouvoir de partis autoritaires qui mettront encore plus à mal la démocratie.

J'ai lu récemment quelque chose qui m'a fait rire aussi jaune que mon gilet. Vous connaissez la différence entre la dictature et la démocratie ? La première, c'est « ferme ta gueule ! » La seconde, c'est « cause toujours ! » Version populaire du *there is no alternative* (TINA), de Maggie, la mère fouettarde du Royaume-Uni. Pour terminer, la question du bac : est-ce une fatalité que, dans la difficulté, les peuples choisissent toujours le pire ? ●

Claude Cherblanc

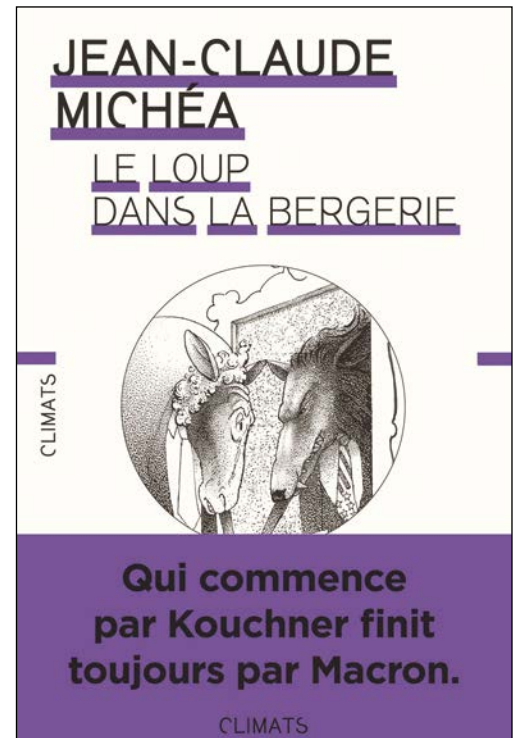


Réinvestir la lutte des classes

Jean Claude Michéa a sorti un nouvel ouvrage. Depuis 20 ans, il publie régulièrement, environ un livre tous les deux ans. Il est progressivement apparu comme un personnage qui compte sur la scène politique radicale. Et surtout qui divise ! Il a réussi à se mettre à dos une bonne partie de la gauche. Et pour cause, Jean-Claude Michéa ne cesse de mettre dos à dos la gauche et la droite. Selon lui, ces deux tendances politiques sont nées de la même matrice : la modernité libérale du XVIII^e siècle. Relevant du même processus, la gauche s'occupe de libéraliser les mœurs, tandis que la droite libéralise l'économie. Mais que faire du mouvement ouvrier dans cette analyse ? Précisément, et c'est aussi dans ce cadre que la pensée de Michéa se révèle tout à fait pertinente, le mouvement ouvrier s'est fait absorber par la gauche bourgeoise libérale au début du XX^e siècle jusqu'à être définitivement marginalisé dans les années 1980. Alors, que la gauche réformiste reproche à Michéa ses analyses, ça se comprend. Mais pourquoi la gauche radicale lui en veut-elle tant ? Et bien une partie de cette dernière lui reproche de tendre vers le rouge-brun, ce marxisme réactionnaire soluble dans l'extrême droite. Pourquoi ? Car Michéa explique méthodi-

quement que les courants de pensée postmoderne – Foucault, Dérída, Deleuze et consorts – ont participé à brouiller les cartes en remplaçant la lutte des classes par la lutte contre toutes les discriminations. L'auteur, en interrogeant les combats de la « gauche » rappelle comment la lutte du prolétariat contre le capitalisme a fait place à la défense de nouveaux droits toujours plus individualistes qui ne remettent plus en cause les inégalités de classe. Et boum : il n'en fallait pas plus pour le mettre dans la case des nouveaux réacs. En réalité, Michéa pose souvent les vraies questions. Il le fait sans prendre de pincette avec une écriture mordante et sans détour. Lire cet auteur relève de la salubrité politique. Et si on peut lui faire le reproche que depuis 20 ans, il publie peu ou prou le même bouquin, la part théorique de ses ouvrages se réduit au fil du temps pour faire place à un nombre toujours plus important de « scolies » où il confronte ses analyses à l'actualité. On peut ne pas être d'accord avec l'ensemble de ses positions. Mais Michéa est un véritable bol d'air dans la pensée politique et radicale. Donc si vous avez des *a priori* sur cet auteur, un conseil : lisez-le, vous ne le regretterez pas ! ●

Francine Fréjus



Jean-Claude Michéa, *Le Loup dans la bergerie*, Climats, 2018.

Un super nanar façon Tarantino



Nicolas Petrimaux, *Il faut flinguer Ramirez. Acte 1*, Glénat, 2018, 144 pages, 19,95 euros.

Falcon City en 1987, Arizona. Jacques Ramirez travaille à la Robotop, une entreprise d'électroménager, l'un des fleurons industriels du coin. Employé modèle, il bosse vite, bien, et sait surtout se faire discret. Pour cause : il est muet. Sa vie bascule le jour où deux membres d'un cartel pensent reconnaître en lui l'homme qui a trahi leur organisation par le passé : Ramirez, le pire assassin que le Mexique ait jamais connu. Et maintenant que les hommes du cartel l'ont démasqué, ils feront absolument tout pour flinguer ce fumier !

Loin d'être matérialiste, je n'ai pas pu m'empêcher de repartir de cette excellente librairie, Des vagues et des mots, à Ouistreham où je séjournais pour un week-end ensoleillé, avec le premier opus *Il faut flinguer Ramirez* qui trônait sur une étagère. En effet, avec ses couleurs à dominante jaune orangé et la finesse de ses traits, la couverture est à la fois une invitation et également une promesse que l'on va passer un très bon moment. Je me devais de posséder ce bel objet. Cet acte 1, qui annonce une trilogie, n'est pas une simple bédé, c'est quasiment un film d'animation, tant l'auteur, Nicolas Petrimaux,

joue avec les références cinématographiques : les frères Coen, Tarantino, Ridley Scott... Cette œuvre est donc bien plus qu'un hommage aux films d'action des années 1980, c'est une *Dernière Séance* du mardi soir à lui tout seul, cher à ce bon vieux Schmoll, avec ses entractes et ses coupures pubs !

Il faut flinguer Ramirez, c'est l'expression d'un nanar façon Tarantino : un concentré de petits détails graphiques, des couleurs au style vieille pellicule, des clins d'œil sur chaque planche, un récit choral où la distribution est stéréotypée à souhait, une mise en scène totalement atypique, un scénario qui mélange action et second degré... Bref, ce livre est un témoignage non seulement de l'immense travail de cette première œuvre en solo de l'auteur qui a pratiquement tout fait (jusqu'à s'impliquer dans la typo du titre), mais aussi et surtout de son immense talent. Pour moi il n'y a absolument rien à jeter, c'est dense et très fin à la fois.

Cette chronique n'est de toute façon pas à la hauteur de cet OLN (objet lisant non identifié), allez donc regarder la bande annonce sur le site Flinguerramirez.com, vous serez conquis ! ●

Nicolas Boissy

Être une femme, noire, francophone

Ouvrir la voix à celles qui ne l'ouvrent pas, ne prennent pas la parole, ne sont pas visibles. Une volonté de se raconter soi-même, de se réapproprier la narration : les invisibilisées parlent, pleinement citoyennes et pleinement engagées.

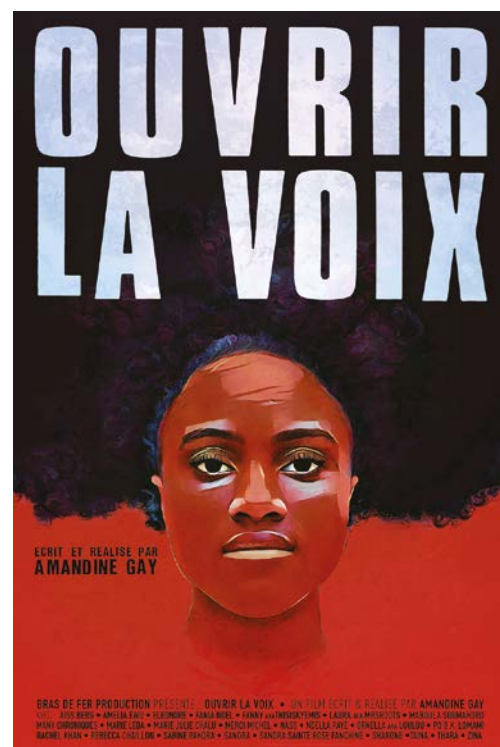
Amandine Gay cadre en plan serré et tend le miroir à 24 femmes qui témoignent de ce qu'elles vivent au quotidien. Par le prisme de leur couleur de peau, elles nous content le milieu professionnel, la scolarité, l'éducation, la religion, le corps, la sexualité, l'homosexualité...

Qu'est-ce à dire d'être une femme, noire, francophone dite « racisée » de France ou de Belgique ? Le film documentaire est audacieusement centré sur l'expérience de la différence « qui nous révèle la complexité et la multiplicité de nos vies et de nos identités ». S'affirmer femme et noire pour laisser jaillir la question éminemment politique du cumul des discriminations, de l'intersectionnalité dans notre système capitaliste et patriarcal. Si un homme te met la main aux fesses ou sur les seins, rares sont ceux qui vont s'en offusquer ou nommer l'agression sexuelle. Certaines personnes s'estimant compatissantes te diront : « détends-toi, ça va, ce n'est pas si

grave ». Pourquoi le corps de la femme noire n'est-il pas rendu aussi précieux que celui de la femme blanche ? À la fois riche, dense, drôle et si naturellement humain, ce film devenu une référence, lève le voile sur une France que l'on connaît peu. Après sa sortie en salles, le DVD est disponible depuis octobre 2018. Il y a dorénavant un avant et un après *Ouvrir la voix*.

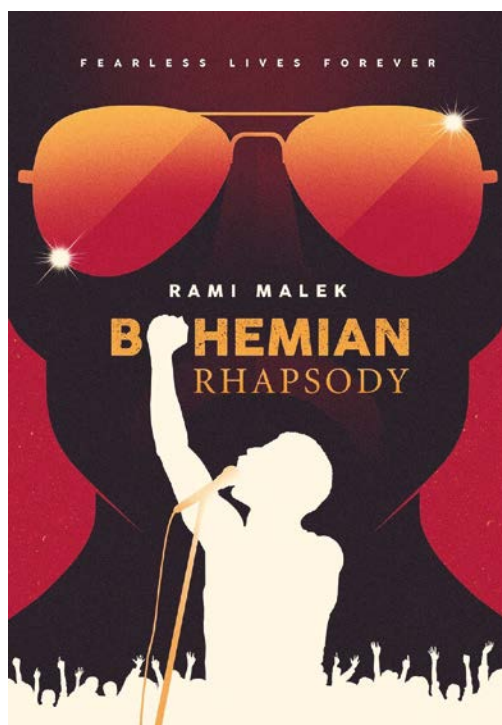
Amandine Gay fait écho au discours de Lorraine Hansberry : « *The nation needs your gifts* » (la nation a besoin de tes talents) et au célèbre *Femmes, race et classe* d'Angéla Davis. Elle affirme : « *Ouvrir La Voix est ma façon de célébrer l'histoire de la résistance des femmes noires qui depuis le marronnage, en passant par la créolité, le panafricanisme, la négritude et l'afrofémisme ont toujours inventé des outils leur permettant de ne pas être réduites au silence. Ce film est pour celles qui se sont battues avant nous et un témoignage pour celles qui viendront après nous.* » Martin Luther King, leader du mouvement de lutte pour les droits civiques des Noirs aux États-Unis disait : « *I am a man* » (Je suis un homme). Aujourd'hui nous osons toutes dire : « Je suis une femme, I am a woman ». ●

Elma Atayi



Amandine Gay, *Ouvrir la voix*, DVD 122 mn, 2017.

Cette voix qui nous envoie au paradis



Bryan Singer, *Bohemian Rhapsody*, 135 mn, sortie nationale le 31 octobre 2018

On connaît les Beatles ou les Rolling-Stones. Les sexagénaires de la FSU ont aussi connu les Beach-Boys, le Grateful-dead, Pink Floyd, David Bowie et bien d'autres très grands artistes qui ont rythmé toutes les décennies que j'ai passées à l'ANPE puis à Pôle emploi et puis avant aussi, parce que j'ai eu une vie avant. Et puis il y a eu Queen qui nous a expédié sa météorite, son chanteur magique, compositeur et instrumentiste surdoué, le très grand Freddy Mercury. En France, toute la critique bien pensante, du *Figaro* à *Télérama* en passant par *Libération*, a flingué le film de Bryan Singer – *Bohemian Rhapsody* –, également réalisateur du film culte *Usual suspects* en 1995. Ça raconte l'histoire d'un type né à Stone Town, dans le protectorat de Zanzibar, devenu l'emblématique leader d'un petit groupe de rock british promis à un avenir minable comme tant de groupes nés au Royaume-Uni. Il s'appelait Farrokh Bulsara. Je précise, Zanzibar ça se trouve dans l'Océan indien. Farrokh propose un beau jour de rejoindre le groupe de rock amateur londonien Smile. Et cette bande de copains deviendra le légendaire groupe Queen. Farrokh Bulsara deviendra Freddy Mercury, doté d'une voix exceptionnelle sur

plus de quatre octaves. Ce qui est passionnant dans le film, c'est l'osmose improbable entre ces musiciens, un peu hippies et solides hétéros de base, Bryan May et Roger Taylor, d'un immense talent musical, et ce mec, homosexuel, flamboyante bête de scène et génial compositeur, qui se pointe sur scène torse nu, vêtu de bretelles ou de fringues provocantes, façon futil braguette ouverte. Une alchimie parfaitement mise en scène dans ce superbe film. Tous les acteurs de ce film sont formidables. Et on se doute que pour Rami Malek, incarner Freddy Mercury n'a pas été facile, qu'il soit sur scène ou dans la solitude d'une vie affective, que l'on sait compliquée et difficile, il y parvient merveilleusement. Allez donc voir ce film ou achetez-le en DVD quand il sortira. Vous ne le regretterez pas. Moi, cette voix unique m'envoie au paradis à chaque fois que je l'entends : cette émotion, cette sincérité, le charisme de ce gars qui se pointe à chaque fois sur scène tel un boxeur déterminé à gagner ! Tout ça m'a marqué à jamais. Quel artiste, quel groupe, quel film ! « *I was born to love you every single day of my life and I take care of you !* » Le spectacle continue les p'tits gars ! ●

Claude Cherblanc



POUR QUE L'ÉGALITÉ PROFESSIONNELLE FEMMES-HOMMES DEVIENNE UNE RÉALITÉ

On y croit !

Mais que le chemin est long pour y parvenir.

Avec la loi Avenir professionnel, l'objectif est désormais d'identifier, réduire et supprimer les écarts injustifiés à poste équivalent. Comment les élus peuvent-ils se saisir de cette ambition et peser sur sa mise en œuvre dans leur entreprise ?

CONSTAT : Selon les chiffres officiels, l'écart de rémunération est de 24% en défaveur des femmes au cours d'une carrière. La loi prévoit désormais de passer d'une obligation de moyens à une obligation de résultat qui concernera toutes les entreprises de plus de 50 salarié.e.s. Les modalités et la méthodologie doivent faire l'objet d'un prochain décret... toujours en cours...

VOUS SOUHAITEZ VOUS EMPARER DE CE SUJET DÈS AUJOURD'HUI ?

Pour vous, l'égalité Femmes-Hommes constitue un enjeu stratégique dans votre entreprise : écarts de rémunération, évolutions de carrière, mixité des emplois, conditions de travail, emploi des femmes seniors... Vous voulez préparer vos prochaines NAO, dont les objectifs d'égalité professionnelle et salariale. Vous voulez négocier un accord sur l'égalité Femmes-Hommes...

NOUS VOUS ACCOMPAGNONS DANS LA RÉALISATION D'UN DIAGNOSTIC DES SITUATIONS COMPARÉES DES FEMMES ET DES HOMMES POUR APPUYER VOTRE ACTION SYNDICALE

► Etape 1 : le cadrage

Une réunion de cadrage avec vous, représentant.e.s du personnel, nous permet d'identifier les attentes et les problématiques de votre entreprise.

► Etape 2 : Le recueil et le traitement d'informations

Nous collectons des données individuelles, et anonymisées, concernant aussi bien les rémunérations fixes et variables, les évolutions de carrière que les conditions d'emploi sur plusieurs années ou sur la formation...

► Etape 3 : Les entretiens

Cette phase prévoit des entretiens avec la DRH, le management et les salarié.e.s ainsi qu'avec vous, représentant.e.s du personnel, que vous soyez déjà ou non passé en CSE.

► Etape 4 : La présentation de nos travaux

Nous vous présentons nos travaux en réunion préparatoire et en réunion plénière et, le cas échéant, nous vous accompagnons dans la négociation de votre futur accord Egalité Femmes-Hommes.

